



Talence, le 17 septembre 2015

Monsieur Alain Cazabonne
Maire de Talence

Monsieur le Maire,

Dans nos courriers des 3 avril et 5 juin nous exposions l'utilité d'organiser un événement « **portes ouvertes** » pour faire découvrir aux habitants le site et le projet d'aménagement du futur parc Triaire. Malheureusement, nous avons pu constater lors du Forum des associations que **nombre d'habitants du quartier nord ignorent l'existence d'un terrain en friche rue Armand Leroi, alors que beaucoup sont intéressés par le projet.**

Par ailleurs, si l'aménagement était inscrit à l'ordre du jour de la réunion restreinte du Conseil Communal Nord (CCN) du 24 juin, le sujet n'a été que très rapidement abordé et il a fallu demander qu'un plan du projet nous soit envoyé post-réunion.

La réponse faite par Mme Fabre-Tabourin le 30 juillet laisserait supposer qu'une réunion interne entre le Président du CC Nord et les services de la ville soit prévue « en septembre ... pour finaliser la présentation de ce projet au prochain Conseil Communal Nord ».

Si une réunion de préparation technique ne peut qu'être utile, **il semblerait que la décision arrêtée en CCN était de (re)faire une réunion spécifique sur l'aménagement du parc Triaire entre membres du CCN et les responsables des services techniques et financiers de la ville** (cf CR du CCN). Cette façon de procéder permettrait d'informer les membres du CCN pour leur permettre de débattre et d'arrêter une décision en connaissance de cause plutôt que de leur demander d'avaliser un projet ficelé en amont. De même, pour compléter leur connaissance du sujet, **les membres du CCN avaient déjà exprimé leur souhait d'une visite du site**, avec un responsable des Espaces Verts comme « guide ».

De fait, **n'ayant eu aucun document, illustration ou « rendu conclusif » des travaux du groupe de travail sur les aménagements de l'espace vert auxquels l'association « le jardin de la passerelle » avait activement participé fin 2013, le plan que nous avons eu fin juin appellera certaines précisions et amènera des commentaires de notre part.** Cette approche de concertation et de co-construction à utiliser avec les membres du CCN devrait être également employée vis-à-vis des riverains et habitants.

Par ailleurs, il a été évoqué des problèmes financiers, empêchant d'achever les travaux d'aménagement cette année. Nous réitérons nos remarques sur **l'opportunité d'une mise en œuvre graduée et évolutive**, permettant de justifier des subventions reçues de la Métropole, de bénéficier

des revenus issus de la vente des maisons et terrains ... et **permettant d' ouvrir ce projet aux habitants et de l'adapter en fonction des usages et besoins exprimés**, comme déjà suggéré dans notre courrier du 5 juin.

Il nous semblerait donc prioritaire d'**arrêter ensemble le zonage général des différents espaces du site et le tracé du cheminement principal traversant le parc**, permettant un drainage du terrain. Si ces aspects nécessitent bien évidemment des réunions techniques en amont de toute décision, les options prises seront structurantes pour le projet.

Initiateurs du projet avec les habitants du quartier et adhérents de l'association « le jardin de la passerelle », et participants actifs du groupe de concertation animé par la ville lors du Conseil Communal de la précédente mandature, **nous sommes disponibles pour participer à ces réunions pour initier une réalisation concrète dans les meilleurs délais et faire avancer ce projet.** Dans cette optique, nous renouvelons notre demande de **préparer quelques parcelles et plantations**, en accédant au terrain par l'entrée existante, impasse de la passerelle.

Voici un an déjà, lors de votre entrevue avec l'association, vous nous avez déclaré soutenir ce projet issu du groupe de concertation. Malgré les lenteurs de mise en œuvre que nous regrettons, nous restons confiant en votre engagement de soutien de ce projet tant attendu et défendu par de nombreux habitants sensibles à la qualité de vie à Talence. C'est pourquoi, confirmant notre demande du 16 juillet, **nous restons en l'attente d'une entrevue avec vous-même et vos services pour aborder plus en détail ces sujets et obtenir des précisions quant au calendrier et au déroulé de la mise en œuvre de ce projet dans le quartier nord.**

En l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Bureau de l'association « Le Jardin de la passerelle »

Nevile Maher, Olivier Peyrelongue, Valérie Girard, Sylvie Le Bail, Suzanne Janis,
Armand Guérin, Catherine Joanlanne, Christophe Bulot

Association « le jardin de la passerelle »

lejardindelapasserelle@laposte.net

13 rue Berthomé 33400 Talence